



Département du Tarn
Service Sports et Action pour la jeunesse
« Chéquier Collégien »
35 Lices Georges Pompidou
81013 Albi Cedex 9
Tél. : 05 63 45 65 76
chequiercollegien@tarn.fr

Chéquier collégien 2023 - 2024
Bordereau de retour des chèques
« Activités sportives » et « Activités culturelles »

Attention ! Ce bordereau est à compléter et à retourner accompagné des chèques à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 31 octobre 2024**.

Le Département remboursera les chèques « Activités sportives » et « Activités culturelles » utilisés sur la base de 30 € et de 20 €.

Merci de joindre un RIB lors de votre première demande de remboursement ou en cas de changement de coordonnées bancaires. Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Nom de l'association :	
Nombre de chèques retournés :	
Montant de chèques « Activités sportive »	30 € x = €
Montant de chèques « Activités culturelles »	20 € x = €
TOTAL €

Je soussigné(e), Nom _____ , **Prénom** _____

Certifie exactes les informations figurant ci-dessus.

Date, signature et cachet de l'Association

WWW.TARN.FR